

Infrastructures routières recevant un trafic supérieur à 3 millions de véhicules par an

Annexe à l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2018

Secteurs affectés par le bruit arrêtés par le préfet - carte de "type b"

Echelle : 1/25000

Format d'impression : A3

Secteurs affectés par le bruit

La largeur du secteur de nuisance est définie par le classement sonore

Ces cartes sont une représentation macroscopique de la situation acoustique aux abords des voies. Elles ne peuvent être utilisées pour déterminer des niveaux sonores en façade de bâtiments

RD 938 Ter

Sources :

- Fond de plan SCAN 25© -> IGN
- Données cbs -> VINCI pour Autoroutes
- > CEREMA pour RN, RD et Voies communales

Réalisation DDT 79
 Qgis version 2.16.3
 Date : 16 / 5 / 2018
 Projet : atlas_cbs_infra_b_079

